

NAO 2026 et Transparence salariale 2025

CFE-CGC
Airbus Defence & Space

9 mars 2026

Vendredi 27 février 2026 s'est tenue la traditionnelle réunion de "Transparence salariale" d'Airbus Defence and Space dont le but est de vérifier l'application de la politique salariale sur la période 1/7/24-30/6/25. Cette réunion lance les **Négociations Annuelles Obligatoires** (NAO) dont la première réunion aura lieu le 13 mars 2026.

En préambule, la direction a évoqué l'année 2025 marquée par une **forte résilience** malgré des "vents contraires" géopolitiques et logistiques. la **situation s'améliore mais reste fragile** :

- Chiffre d'affaires ADS 2025 : 13,4 Mds € (contre 12,1 Mds € en 2024)
- EBIT : Retour dans le vert à 639 M€, porté par le plan de transformation de *Space Systems*
- Carnet de commandes : Solide, s'élevant à 5,93 Mds € à fin 2025.

Rappel de l'accord de compétitivité Airbus Defence and Space SAS du 5 mars 2025

Mesures applicables	Non-cadres Classes B3 à E10	Cadres Classes F11 à H15	Senior Managers ou BIV Classe H16
PPV versée en Juin 2025 (Article 5)	1,5% du salaire annuel de base montant min 750€ & max 950€		
Budget Accompagnement de Carrière (Article 3)	30€ au 1er juillet 2025 mesure couvrant les périodes du 2 juillet 2024 au 30 juin 2025 et du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026	0,5% pour la période du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026	

Ingénieurs et Cadres F11 à H15 : évolution sur 2 ans (31/12/23-31/12/25)

Cadres Classes F11 à H15	<2%	[2 à 6%]	>6%	Effectif
moins de 50 ans	86	1 712	979	2 777
entre 50 et 60 ans	130	1 039	66	1 235
60 ans et plus	173	342	5	520
F	82	684	347	1 113
H	307	2 409	703	3 419
Total nb	389	3 093	1 050	4 532
Total %	9%	68%	23%	

Ingénieurs et Cadres H16 : évolution sur 2 ans (31/12/23-31/12/25)

Cadres Classe H16	<2%	[2 à 6%]	>6%	Effectif
moins de 50 ans		23	6	29
entre 50 et 60 ans	10	85	3	98
60 ans et plus	4	55		59
F	1	18	6	25
H	13	145	3	161
Total nb	14	163	9	186
Total %	8%	88%	5%	

Non-Cadres B3 à E10 : évolution sur 2 ans (31/12/23-31/12/25)

Non Cadres Classes B03 à E10	<5%	[5 à 9%]	>9%	Effectif
moins de 50 ans	42	213	68	323
entre 50 et 60 ans	18	115	47	180
60 ans et plus	7	58	24	89
F	25	141	66	232
H	42	245	73	360
Total nb	67	386	139	592
Total %	11%	65%	23%	

**Sur la période, plus de 80% des non cadres ont vu leur forfait évoluer de plus de 5,5%
Et aucun n'a vu son forfait évoluer de moins de 2,5%**

Considérations CFE-CGC

La situation de la BU Space Systems s'améliore sensiblement et les principaux indicateurs 2025 de la Division sont bons. En complément des **revalorisations du point d'ancienneté** (+1,3%) et de la **grille des SMH** (+1,73% en moyenne pondérée), la CFE-CGC demande à ce que l'engagement, l'efficacité et la flexibilité des salariés soient récompensés par une **politique salariale volontariste et motivante pour les salariés**, qui prenne en compte :

- l'**accroissement du pouvoir d'achat**,
- la **reconnaissance** de l'investissement, de la compétence et du travail effectué par les salariés,
- l'**évolution de carrière** (budget nécessaire pour permettre les promotions au cours d'une carrière).

La CFE-CGC demande également :

- une **justification écrite systématique lorsqu'un salarié reçoit une AI égale à 0** et ce que l'on attend de lui pour qu'il ait une augmentation significative l'année suivante,
- un **examen systématique du dossier des salariés depuis 2 ans** avec rattrapage lorsque cela s'impose,
- la **garantie que sur 2 ans** tous les salariés aient été augmentés **au minimum au niveau de l'inflation**.

Enfin, la CFE-CGC demande l'ouverture de négociations sur :

- la **gestion de carrière** (expériences, connaissances, parcours professionnel) en complément de la mise en œuvre de la classification et la prise en compte, en complément, de la gestion de carrière des salariés,
- l'**évaluation des performances simplifiée** sous la forme de 3 (au lieu de 5) clusters (respectivement performances non atteintes, atteintes ou dépassées).

La CFE-CGC continuera à vous tenir informés et à défendre vos intérêts durant les Négociations Annuelles Obligatoires.

Délégué Syndical Central :
Délégué Syndical Central Adjoint :
DS responsable de section Toulouse :
DS responsable de section Elancourt :

Thierry PREFOL
Dominique IZAMBERT
Tanguy THEBLINE
Emmanuelle VILLOT

06 40 19 29 06
06 80 27 84 90
06 21 88 18 16
06 33 83 71 69

www.cfecgc-airbusds.fr



Linkedin



CFE-CGC Airbus DS

Appli Smartphone

